



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

JODILOPATH – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 26 septembre 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître David RAULT, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée « ACTAVIE », dont le siège est à AURAY (56400), 3 bis, rue Louis Billet, en date du 15 septembre 2025 Dénomination : JODILOPATH. Forme : Société à responsabilité limitée. Siège social : 3 rue Louis de Bougainville, 56880 Ploeren. Objet : Acquisition, gestion de tous immeubles, et toute activité de loueur en meublé. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 202600 euros Gérant : Monsieur Patrick ONNO, demeurant 3 rue Louis de Bougainville, 56880 Ploeren La société sera immatriculée au RCS de Vannes. Pour avis. Le Notaire

[Consulter cette annonce en ligne](#)